

**DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE MANIFESTATION**

*Version au 09 novembre 2023*

Le présent document doit être déposé au moins **2 mois** avant la date de l'évènement à la mairie de Thiviers **OU** envoyé par mail à : [etat-civil@thiviers.fr](mailto:etat-civil@thiviers.fr)

Je soussigné(e) : .....  
 Président(e) de l'association : .....  
 Adresse mail de l'association : .....

**Sollicite votre autorisation pour organiser :**

**1 - NOM DE LA MANIFESTATION :** .....

**2 - CARACTÈRE :**     CULTUREL     SPORTIF     COMMERCIAL     HUMANITAIRE / SOCIAL  
     VIDE GRENIER/BROCANTE     CARNAVALS / FETES DES ECOLES     AUTRES : .....

Date(s) et horaire(s) de début d'installation : .....

Date et heure exacte de début de la manifestation : .....

Date et heure exacte de fin de la manifestation : .....

Date(s) et horaire(s) de fin de démontage : .....

La manifestation a-t-elle déjà été organisée précédemment : Si oui, à quelle(s) date(s) : .....

**3 - SITE DEMANDÉ :**

\* (Si le nombre de participants prévu est supérieur à 1500 personnes en instantané, l'avis de la Direction de la Tranquillité Publique sera obligatoire)

a) 1er souhait : .....

b) 2ème souhait : .....

c) Date(s) : ..... (inclus période de montage/démontage) Horaires : .....

**4 - PUBLIC :**

J'évalue le nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment à : 500 personnes

Le public est dans une enceinte fermée :  OUI     NON

\* (Si le nombre de participants prévu est supérieur à 1 500 personnes en instantané, l'avis de la Direction de la Tranquillité Publique sera obligatoire)

**5 - CONTACTS SUR LE SITE :**

Nom de la personne responsable sur le site : ..... Titre ou qualité : .....

Téléphone : ..... et / ou Mobile : .....

Pour les manifestations importantes, uniquement si le nombre de participants est supérieur à 1 500 personnes en instantané :

Nom de la seconde personne : ..... Titre ou qualité : .....

Téléphone : ..... et / ou Mobile : .....

**6 - DETAIL DE VOS INSTALLATIONS PRIVÉES :**

a : Utilisation de tentes (chapiteaux, structures, etc.)  OUI     NON

Si oui, précisez le nombre : ..... et les surfaces cumulées : ..... m<sup>2</sup>

Dimension de chaque installation : 1<sup>ère</sup> ..... / 2<sup>ème</sup> ..... / 3<sup>ème</sup> ..... / 4<sup>ème</sup> .....

Nom et adresse de l'installateur : .....

**Rappel des règles : Pour l'installation de structures**

Effectif inférieur à 19 personnes	Effectif compris entre 19 et 50 personnes	Effectif supérieur à 50 personnes
Aucune prescription.	Il n'est pas soumis à l'avis de la commission de sécurité. Seul l'article CTS 37 est à respecter : - Il existe 2 sorties de 0.80m de largeur au moins - L'enveloppe est réalisée en matériaux de catégorie M2 - les installations électriques intérieures éventuelles comportent à leur origine et à chaque départ, un dispositif à courant différentiel - résiduel à haute sensibilité.	L'autorisation du Maire est à demander après avis de la commission de sécurité.

**Je m'engage à accomplir les différentes formalités, demande de débit de boissons temporaire, demande de dérogation de lutte contre les bruits de voisinage, à la mairie 2 mois minimum avant la date de l'évènement.**

Le .....  
Signature